



# Léveillé et Fils Inc.

Courtiers en douane – Transitaires internationaux  
Customs Brokers – International Freight Forwarders

## SERVICES OFFERTS

### PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

#### Customs-Trade Partnership Against Terrorism



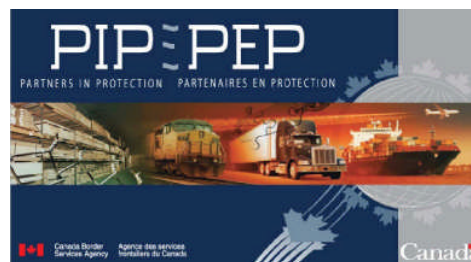
U.S. Customs and  
Border Protection



#### Partenaires En Protection



Agence des services  
frontaliers du Canada



Communiquez : [formation@affiliated.ca](mailto:formation@affiliated.ca)



# C-TPAT / PEP

## PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

### Services offerts aux clients

**FORMATION :** **MODULE** «CRITÈRES DE SÉCURITÉ MINIMUM DE L'IMPORTATEUR»  
**QUI :** Personnel impliqué dans l'élaboration du Plan de sécurité  
**DURÉE :** ½ journée

Explications des exigences du programme C-TPAT et/ou PEP.

À noter que sous le programme C-TPAT, l'Importateur est tenu, au moins annuellement, de mener une évaluation approfondie de sa *chaîne d'approvisionnement*<sup>(2)</sup> sur la base des critères de sécurité minimum du programme, tel que décrit ci-après, afin d'assurer que lesdites mesures de sécurité sont adéquates, mises en place et respectées sur l'ensemble de la chaîne.

### CRITÈRES DE SÉCURITÉ MINIMUM

#### 1. Partenaires commerciaux :

- 1.1. Procédures de sécurité
- 1.2. Point d'origine
- 1.3. Participation / Certification à un programme de sécurité de la chaîne d'approvisionnement de l'administration douanière étrangère
- 1.4. Autres critères internes de sélection

#### 2. Sécurité des conteneurs :

- 2.1. Inspection
- 2.2. Scellés
- 2.3. Entreposage

#### 3. Contrôle d'accès physique :

- 3.1. Employés
- 3.2. Visiteurs
- 3.3. Livraison (incluant le courrier)
- 3.4. Mise en cause et retrait des personnes non-autorisées

#### 4. Sécurité du personnel :

- 4.1. Vérification préalable à l'emploi
- 4.2. Vérification/enquête des antécédents
- 4.3. Procédure touchant la cessation d'emploi

#### 5. Sécurité des procédures :

- 5.1. Traitement de la documentation
- 5.2. Procédure en matière de manifeste
- 5.3. Chargement et déchargement des marchandises
- 5.4. Divergences en matière de fret

<sup>(2)</sup> Chaîne d'approvisionnement de l'importateur : vendeurs, fournisseurs et transporteurs



**C-TPAT / PEP**  
**PROGRAMMES DE SÉCURITÉ**  
**DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**  
**Services offerts aux clients**

**FORMATION : MODULE «CRITÈRES DE SÉCURITÉ MINIMUM DE L'IMPORTATEUR» *suite***

**6. Formation sur la sécurité et la sensibilisation aux menaces :**

6.1. Sécurité physique

- i. Clôture(s)
- ii. Barrière(s) et guérite(s)
- iii. Stationnement
- iv. Structure du/des bâtiment(s)
- v. Dispositifs de verrouillage et contrôles des clés
- vi. Éclairage
- vii. Systèmes d'alarme et caméras de vidéosurveillance

**7. Sécurité de la technologie de l'information :**

- 7.1. Protection des mots de passe
- 7.2. Responsabilité



# C-TPAT / PEP

## PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

### Services offerts aux clients

**FORMATION :**    **MODULE**    «SÉCURITÉ»  
**QUI :**            Tout le personnel  
**DURÉE :**        1h30

#### **1. Contrôle d'accès physique :**

- 1.1. Employés
- 1.2. Visiteurs
- 1.3. Livraison (incluant le courrier)
- 1.4. Mise en cause et retrait des personnes non-autorisées

#### **2. Sécurité du personnel :**

- 2.1. Vérification préalable à l'emploi
- 2.2. Vérification/enquête des antécédents
- 2.3. Procédure touchant la cessation d'emploi

#### **3. Sécurité des procédures :**

- 3.1. Traitement de la documentation
- 3.2. Procédure en matière de manifeste
- 3.3. Chargement et déchargement
- 3.4. Divergences en matière de fret

#### **4. Formation sur la sécurité et la sensibilisation aux menaces :**

- 4.1. Sécurité physique
  - i. Clôture(s)
  - ii. Barrière(s) et guérite(s)
  - iii. Stationnement
  - iv. Structure du/des bâtiments
  - v. Dispositifs de verrouillage et contrôles des clés
  - vi. Éclairage
  - vii. Systèmes d'alarme et caméras de vidéosurveillance

#### **5. Sécurité de la technologie de l'information :**

- 5.1. Protection des mots de passe
- 5.2. Responsabilité



# C-TPAT / PEP

## PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

### Services offerts aux clients

<b>FORMATION :</b>	<b>MODULE</b>	<b>«LOGISTIQUE»</b>
	<b>QUI :</b>	Personnel attiré à la réception et à l'expédition des marchandises
	<b>DURÉE :</b>	2h00

#### 1. Partenaires commerciaux :

- 1.1. Procédures de sécurité
- 1.2. Point d'origine
- 1.3. Participation / Certification à un programme de sécurité de la chaîne d'approvisionnement de l'administration douanière étrangère
- 1.4. Autres critères internes de sélection

#### 2. Sécurité des conteneurs :

- 2.1. Inspection
- 2.2. Scellés
- 2.3. Entreposage

#### 3. Sécurité des procédures :

- 3.1. Traitement de la documentation
- 3.2. Procédure en matière de manifeste
- 3.3. Chargement et déchargement
- 3.4. Divergences en matière de fret



# C-TPAT / PEP

## PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

### Services offerts aux clients

<b>FORMATION :</b>	<b>MODULE</b>	<b>«PORTAIL C-TPAT»</b>
	<b>QUI :</b>	Personnel désigné à l'accès et au maintien du portail C-TPAT
	<b>DURÉE :</b>	1h00

#### 1. Accession au portail :

- 1.1. Mot de passe
- 1.2. Navigation à travers le portail
- 1.3. Vérification régulière
- 1.4. Durée de la session

#### 2. Onglet «Home» :

- 2.1. Contact principal (PPC – Primary Point of Contact et 1 personne substitut)
- 2.2. Requête de Revue annuelle (Request for Annual Review)
- 2.3. Détails de l'enregistrement (Details of Registration)
- 2.4. Impression du profil de sécurité (Print Security Profile)
- 2.5. Impression du profil de la compagnie (Print Company Profile)

#### 3. Onglet «Search» :

- 3.1. Vérification du statut des partenaires (Status Verification)

#### 4. Onglet «Partner» :

- 4.1. Profil de la compagnie (Company Profile)
- 4.2. Profil de sécurité (Security Profile)
- 4.3. Vérification du statut (Status Verification)
  - i. # SVI de la compagnie (Company SVI #)
  - ii. Envoi par courriel du # SVI de la compagnie (E-mail Company SVI #)
  - iii. Enregistrement du # SVI des partenaires (Register Partners SVI #)
- 4.4. Domaine d'enregistrement de la compagnie (Business Entities)
- 4.5. Réponse à la validation (Validation Response)

#### 5. Onglet «Documents» :

- 5.1. Librairie publique de documents (Public Document Library)
- 5.2. Historique des dossiers téléchargés (File History)

#### 6. Onglet «Discussion» :

- 6.1. Messagerie directe (Partner Direct Messaging)



# C-TPAT / PEP

## PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

### Services offerts aux clients

<b>FORMATION :</b>	<b>MODULE</b>	<b>«ÉVALUATION DU RISQUE EN 5 ÉTAPES»</b>
	<b>QUI :</b>	Personnel désigné à l'accès et au maintien du portail C-TPAT
	<b>DURÉE :</b>	½ journée

#### 1. Comment bâtir le registre

- 1.1. Bâtir la liste des Partenaires d'affaires
- 1.2. Vérifier/Évaluer les risques aux menaces
- 1.3. Évaluer le niveau de vulnérabilité des partenaires aux risques
- 1.4. Préparation d'un Plan adressant les vulnérabilités
- 1.5. Documenter comment se fait l'évaluation des risques

#### 2. Questionnaire de sécurité – points à couvrir :

- 2.1. Sécurité physique des lieux (contrôle des accès)
- 2.2. Sécurité du personnel
- 2.3. Sécurité des procédures

#### 3. Suivi auprès des partenaires/fournisseurs

#### 4. Calcul du niveau de risque

#### 5. Répondre aux recommandations/actions requises par la douane

#### 6. Gérance du portail C-TPAT